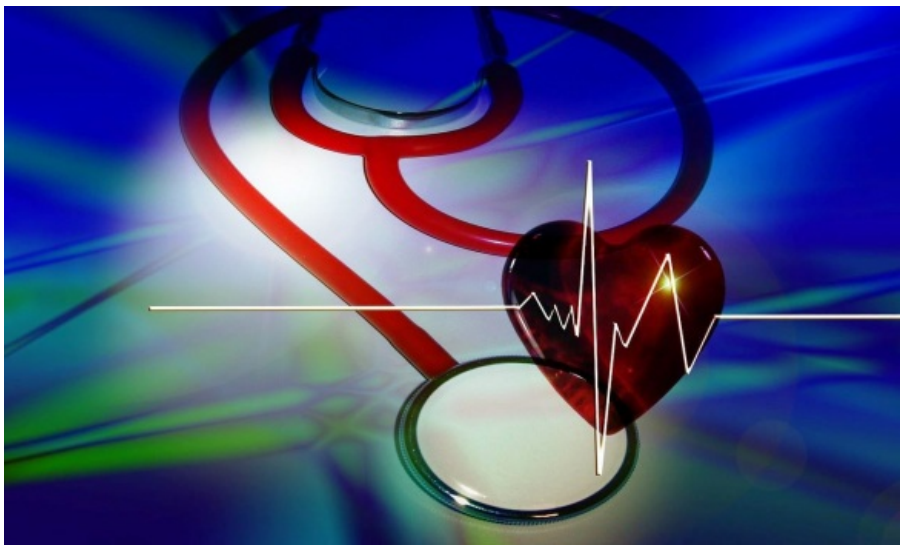
Faire le point sur sa santé avec l’examen de prévention gratuit.



L’Assurance Maladie du Val-d’Oise et son réseau de centres d’examens proposent un examen de santé gratuit tous les ans à destination des personnes fragiles qui renoncent à leurs soins.

Cet examen gratuit est pris en charge à 100 % par l’Assurance Maladie et s’adresse aux assurés de plus de 16 ans s’ils sont :

• demandeurs d’emploi ;

• salarié(e)s en activité temporaire ;

• en stage de formation professionnelle ;

• bénéficiaires du RSA, de la PUMA ou de la Complémentaire Santé Solidaire ;

• retraité(e)s.

Documents
Communiqué de presse de l'assurance maladie
Contact

Assurance Maladie du Val-d’Oise : 02 rue des Chauffours 95017 Cergy

- Site Internet : www.ameli.fr
- Site internet pour nous contacter : www.ameli.fr/assure/adresses-et-contacts
- 36 46 : accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (appel gratuit)